



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU VAL DE SULLY

Val de Sully

Le mag

07

Bilan 2018 - Projets 2019

Dec. 2018

En bref  
+ de sorties  
Au conseil  
Le dossier : bilan & projets  
Hommage à Luc Lefebvre  
Instant(s) de vie





Il y a un an tout juste, en décembre 2017, nous vous présentions le projet de territoire. Les élus communautaires et les services concentrent tous leurs efforts afin de remplir les objectifs qui ont été fixés. Parmi ceux-ci, au titre de l'unité de notre territoire et de l'équité entre ses habitants, le déploiement des services communautaires s'est poursuivi au cours de l'année 2018.

Tous les habitants ont, maintenant, à distance raisonnable de chez eux, accès à une bibliothèque, peuvent confier leur enfant à un accueil de loisirs, leur jeune au service animation, s'inscrire à l'école de musique, tout ceci à des tarifs harmonisés.

L'offre culturelle est multiple, variée. Elle est accessible à tous géographiquement et financièrement, et quelque soit l'âge.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la police intercommunale assurera ses actions de prévention et de sécurité sur les communes de la rive Sud de notre territoire.

Un des projets qui me tenait à cœur, a pris un tournant considérable le 18 octobre dernier puisque la Communauté de communes est maintenant propriétaire du bâtiment *Les Magnolias* en plein centre de Sully sur Loire. L'objectif est, après des travaux de rénovation et de mise aux normes indispensables, d'ouvrir une Maison pour tous, regroupant les différents services à la population. Notre motivation : vous proposer un accompagnement au plus proche de votre quotidien et de vos préoccupations.

L'attractivité du Val de Sully et la qualité de vie de ses habitants restent nos priorités. Nous allons très prochainement débiter une OPAH, (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). En effet, pour permettre la réhabilitation du bâti qui fait le charme de nos communes et envisager le retour des familles dans nos centre-bourgs, le Conseil communautaire a validé la mise en place de subventions au secteur privé pour les travaux de rénovation de l'habitat (travaux d'accessibilité, d'économie d'énergie, de résorption de l'habitat dégradé, lutte contre les logements vacants).

Et de manière permanente, nos efforts sont également mobilisés sur le développement économique et touristique de notre territoire avec de nombreuses actions spécifiques en soutien aux entreprises, et au commerce local.

Permettez-moi de vous dire la grande tristesse qui nous accable suite à la disparition de notre collègue Luc Lefebvre, et d'avoir une pensée solidaire pour tous ceux qui sont dans la peine.

Mes vœux les plus chaleureux vous accompagnent pour cette fin d'année, et pour 2019.

- Nicole LEPELTIER -  
Présidente de la Communauté de communes  
du Val de Sully

**L'animation jeunesse**, tout un programme !  
Bienvenue à Florine et Juliette qui viennent renforcer l'équipe pour proposer des activités spécifiques aux jeunes de 11 à 15 ans de tout le territoire. + d'infos : 02 38 35 05 58.

**La police intercommunale** est mise en place sur tout le territoire de la Communauté de communes, à l'exception de la ville de Sully sur Loire qui s'est retirée du projet.

Vous avez tremblé de peur l'année dernière et vous voulez renouveler l'expérience ...  
Le réseau des bibliothèques vous donne rendez-vous en janvier pour **le Mois du frisson**.  
Des animations qui hérissent le poil !

Toujours plus d'émotions avec la **saison culturelle 2019** : présentation complète le jeudi 13 décembre à 19h au cinéma. Ouvert à tous ; sur réservation par mail [accueil@valdesully.fr](mailto:accueil@valdesully.fr)

Cette année encore tous les écoliers pourront **patiner gratuitement** grâce aux tickets offerts par la Communauté de communes !



## Val d'Oréane

Centre aqua-forme Dampierre en Burly

géré par la Communauté de communes du Val de Sully.

[www.valdoreane.fr](http://www.valdoreane.fr) Rue de Chatillon

02 38 35 66 47

45570 Dampierre en Burly

### PROGRAMME DES VACANCES SCOLAIRES

**Stage de natation** - du mercredi au jeudi de 11h15 à 12h et de 17h30 à 18h15 et le vendredi de 17h30 à 18h15  
Pendant les deux semaines de vacances scolaires.

**Structure Wibit** installée du lundi au samedi de 14h à 17h.

**Concours de dessin** - sur tout le mois de décembre.  
**Présence du père Noël** avec distribution de friandises,  
Samedi 22 décembre.

En couverture : Daniel Cléris, architecte (à gauche) et Philippe Dubedat, chef de chantier (à droite) du Centre d'interprétation.



## + de sorties

**Les débuts d'année sont traditionnellement marqués par les résolutions ; la nôtre : vous faciliter les sorties ! Désormais vous retrouverez tous les trois mois votre programme directement dans votre boîte aux lettres.**

### + de sorties chez vous !

Réalisé à partir des informations collectées par l'Office de Tourisme auprès des organisateurs, le + de sorties regroupe toutes les propositions de sorties sur le territoire (spectacles, animations, ateliers créatifs, concerts, etc.). Dorénavant il sera encarté dans les pages centrales du *Val de Sully*, *le Mag* et donc déposé directement dans votre boîte aux lettres.

Aussi, ce document voit sa durée de vie allongée et sera valable trois mois ; conservez-le soigneusement !

Au détour de ce petit changement, un geste pour l'environnement : en réduisant la fréquence de parution, on réduit le nombre de tournées pour le déposer chez les commerçants (mais rassurez-vous, il y sera toujours disponible !).



En complément de cette publication trimestrielle, vous pouvez retrouver toutes les animations et leurs informations pratiques dans l'agenda du site de la Communauté de communes [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr) ou celui de l'Office de Tourisme [www.tourisme-valdesully.fr](http://www.tourisme-valdesully.fr).

Dès la prochaine saison culturelle, les réservations seront possibles depuis chez vous grâce au bouton "réserver" ajouté à l'agenda du site internet de la Communauté de communes ; pratique !



## CALENDRIER DES PUBLICATIONS

**J'organise un évènement.  
Je le communique dans le + de sorties !**



**Envoyez vos infos avant le...>** pour apparaître dans le + de sorties

**5 février >** d'avril / mai / juin

**5 mai >** de juillet / août / septembre

**5 août >** d'octobre / novembre / décembre

**par mail à [tourisme@valdesully.fr](mailto:tourisme@valdesully.fr)**



# Au conseil.



## Septembre

- Indexation des tarifs du centre aquaforme Val d'Oréane
- Fixation de la taxe de séjour 2019
- Attribution de subventions (CLIC du Val d'Or, PASEJ)
- Créations de poste (Enfance Jeunesse)
- Modification des délégations consenties au Bureau communautaire
- Décisions modificatives budget
- Acquisition d'un bien à Sully sur Loire
- Convention relative à l'Aide au Logement Temporaire (ALT 2)
- Cession d'actions de la Société Publique Locale INGENOV 45 au profit du département du Loiret

## Octobre

- Désignation des représentants communautaires au Syndicat Mixte d'Entretien du Bassin du Beuvron
- Modifications statutaires pour prise de compétences du financement SDIS et fourrière animale
- Création de poste (ingénieur territorial)
- Approbation de la convention avec l'Agence Loiret Numérique pour la mise en place du GRC
- Approbation de la convention avec la commune de Lorris pour la mise à disposition du Service de la Police intercommunale
- Approbation du rapport d'activités 2017 du SICTOM et du SYCTOM
- Admissions en non-valeur

## Novembre

- Attribution fonds de concours aux communes
- Attribution subvention à la Société musicale et à Valphonie
- Attribution aide économique à l'institut parfumerie Isalys
- Approbation du Projet Educatif Territorial et du "plan mercredi"
- Approbation du règlement du réseau des bibliothèques
- Autorisation dépôt d'une demande d'urbanisme pour l'aire d'accueil des gens du voyage (travaux + installation modulaire).
- Adhésion du GIP Recia
- Approbation du règlement de l'aire d'accueil des gens du voyage.



*Le dos*

**BILAN 2  
PROJET**

**ICI** MAISON POUR TOUS  
EN PROJET





# ssier

## 2018 S 2019 ■



Les premières étapes ont été franchies en 2018 ; pour 2019, de nouveaux projets sont amorcés. Entre ces deux années, une ligne directrice : la solidarité entre les habitants et envers les communes.

### Harmonisation des services

Débuté, bien avancé et à poursuivre, le développement des services permet à tout habitant d'avoir accès aux services à la population quelle que soit sa commune de résidence, même celle où aucun service n'existait. Aussi, toutes les familles ont désormais une solution de garde collective à proximité pour les 3-15 ans, ont accès à la culture (spectacle, bibliothèque, enseignement musical) et bénéficieront bientôt de la protection de la police intercommunale.

### Soutien aux communes

En complément de l'action de la Communauté de communes, les communes jouent un rôle indispensable pour développer le bien-être de la population. C'est pourquoi, pour dépasser certaines contraintes qui pèsent sur les budgets communaux, tout en assurant l'équité entre les communes et en maîtrisant la pression fiscale sur le contribuable local, la Communauté de communes a fait le choix de la solidarité envers ses communes membres. Plusieurs formes existent : aides directes à l'investissement -via les fonds de concours-, prise en charge totale de prélèvement obligatoire ou reversement d'attributions de compensation.

*Les Magnolias, bâtiment acheté en vue de créer une Maison pour tous.*



La Communauté de communes...

**A SOUTENU****DES GRANDS ÉVÈNEMENTS !****Sully Plage****Les Heures Historiques****La fête de Sange****La patinoire****ET AUSSI...****Les animations de village de :**

Bray-Saint Aignan

Les Bordes

Cerdon

Germigny des Prés

Guilly

Isdes

Lion en Sullias

Saint Aignan le Jaillard

Saint Benoit sur Loire

Saint Florent

Villermurlin

**Les initiatives culturelles :**

Fest'hiver

La Gare 126

La chorale La Do Ré

Sarcelle et bout d'ficelle

L'Armada

Un été musical

Culture et patrimoine en

Sullias

La Société musicale

Valphonie

**COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU VAL DE SULLY****39**

personnes recrutées par la Communauté de communes du Val de Sully, tous contrats confondus.

**350**

chercheurs d'emploi ont participé au job dating du 4 octobre.

**REVERSEMENTS AUX COMMUNES-MEMBRES****900 000 €**

de dotation de solidarité communautaire (mécanisme de solidarité financière entre les communes membres)

**1 004 670 €**

pour les travaux d'investissement par le biais des fonds de concours.

**4 522 231 €**

pour compenser la différence entre les recettes de fiscalité et les dépenses liées au transfert de compétences.

**12**

interventions dans les écoles autour de la sécurité routière (soit 250 élèves formés) par la police intercommunale en plus des missions traditionnelles.

**+ 5 500**

repas servis cet été dans les accueils de loisirs par des restaurateurs locaux.

**49 292 €**

de subventions à vocation sociale : Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) ou le Fonds Unifié Logement (FUL), la mission locale, le PASEJ, le CLIC...





# ffres clés

## 30

actions organisées dans le cadre de la politique de la ville.

De nouveaux livres en bibliothèque grâce à la navette !



## 65 000\*

documents empruntés dans les 13 bibliothèques.

## 43

bâtiments gérés et entretenus par la Communauté de communes (accueil de loisirs, Office de Tourisme, école de musique...)



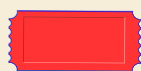
## 122

films projetés au cinéma depuis sa réouverture en avril 2018.



## 41

spectacles organisés pendant la saison culturelle.



## 450

élèves inscrits à l'école de musique pour l'année scolaire 2017/2018.



## 18 268

touristes accueillis à l'Office de Tourisme du Val de Sully pendant la haute saison (du 01/04 au 15/09)



Val d'Oréane  
Centre aqua-forme Dampierre en Burly

## 110 000\*

entrées au Centre aquaforme Val d'Oréane.

## 970

dossiers instruits par l'urbanisme du 01/01 au 30/09.

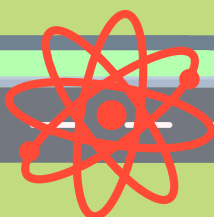


## 160 km

de rivières surveillées par le technicien.

## 11 900 €

de subventions à vocation éducatives : JMF, collège des Bordes, SEGPA.



\* chiffres estimés pour l'année complète en fonction d'une moyenne entre 1<sup>er</sup> janvier et le 15 octobre 2018.



## UNE MAISON POUR TOUS

pour un meilleur accompagnement des habitants.



Favoriser le bien vivre ensemble, rendre le quotidien des habitants plus facile, est une mission essentielle des élus. En gestation depuis 3 ans, porté par une équipe d'élus et de partenaires sociaux, qui a recensé les besoins et travaillé à un diagnostic social du territoire, le projet s'appuie sur des bases solides.

En centre ville et au centre du territoire de la Communauté de communes du Val de Sully, « la maison pour tous », située au 32 boulevard Jeanne d'Arc à Sully, sera un lieu

ouvert à la population et aux familles. Elle accueillera des services de la Communauté de communes :

- L'antenne emploi, le relais petite enfance, mais également les services de l'animation jeunesse qui déploient leur action sur Sully et de manière itinérante sur tout le territoire.

Elle permettra aux permanences sociales d'être regroupées et en synergie dans cet espace (CARSAT, CRAM, assistantes sociales, ADIL, PLEAT, CMPP, CIDFF ...).

La « maison pour tous » est un lieu

d'accueil où chaque habitant pourra trouver une réponse à ses questions dans les différents domaines de la vie sociale et quotidienne.

L'élaboration de l'animation sociale de ce lieu permettra l'accompagnement individualisé, mais également la mise en œuvre d'actions et d'informations collectives.

La réflexion sur la mobilité fait partie intégrante de ce projet, afin de permettre à l'ensemble des habitants de notre territoire d'avoir accès à ce nouveau service.



## UN CENTRE D'INTERPRÉTATION

pour rayonner et attirer.

La première pierre a été posée en février, la dernière le sera très prochainement ! Alors que le bâti est terminé, les aménagements intérieurs (scénographie, mobilier d'expositions ...) sont en cours d'installation.

Pendant le second semestre, les premiers visiteurs pourront découvrir le centre d'interprétation et les magnifiques vues qu'il offre sur l'abbatiale ! L'Office de Tourisme prendra place au rez-de-chaussée du bâtiment pour renseigner au mieux les visiteurs sur toutes les activités du territoire.

Petit rappel, qui ne sera certainement pas inutile, le centre d'interprétation de l'abbaye de Saint Benoît sur Loire permettra de mettre en valeur l'abbatiale en tant qu'œuvre architectural mais aussi en tant que centre culturel à rayonnement international. Aussi, l'approche sera interactive et didactique pour une découverte ludique de l'histoire de l'abbaye, de la règle de saint Benoît, de la vie des moines etc.

Abbatiale vue depuis le centre d'interprétation



L'offre culturelle et pédagogique du centre d'interprétation s'emploiera à mettre à la portée de tous, les connaissances issues de la recherche scientifique la plus récente. Elle comprendra :

- des **visites guidées** (groupes et individuels)
- des visites commentées et des **ateliers** pour le **jeune public** (reposant notamment sur la manipulation)
- des **expositions temporaires** avec leurs programmes d'animations dédiés
- des initiatives liées à la diffusion de l'**actualité scientifique** (conférences, rencontres ...)
- des **propositions culturelles** faisant dialoguer patrimoine et création contemporaine.

## UN MULTI-ACCUEIL

pour répondre à un problème de place.



Face à une population en hausse constante et à un taux d'activité professionnelle plus élevé qu'au niveau national, la Communauté de communes ne proposait que 19 places à la halte garderie (conçue il y a plus de 25 ans) et 50 berceaux à la crèche de Sully sur Loire. Or le territoire compte 245 enfants de moins de 3 ans dont le(s) parent(s) travaille(nt) pour lesquels il y a un besoin d'accueil\*.

Il a donc été décidé de construire à Ouzouer sur Loire, un multi-accueil (regroupant accueil occasionnel et accueil régulier) pour répondre aux attentes des parents en terme d'accueil collectif et leur permettre ainsi de concilier vie familiale et vie professionnelle. Cette nouvelle structure (construite à proximité de l'école de musique et de la bibliothèque) offrira aux très jeunes enfants une qualité de prise



Début du chantier : janvier 2019

en charge qui respectera leurs besoins et leurs rythmes en parfaite adéquation avec le projet éducatif et pédagogique de la Communauté de communes. Ainsi, chaque espace, intérieur et extérieur, a été conçu pour permettre une vision panoramique d'un seul professionnel pour « voir tous les enfants et être vu par tous les enfants ».

\* chiffre CAF

### 5 axes du projet pour les 0-6 ans :

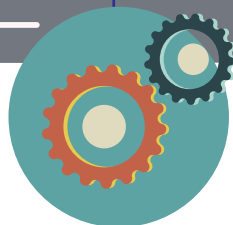
- **l'enfant autonome** grâce aux espaces et du mobilier à hauteur d'enfant.
- **valorisation de la parentalité** : développer un esprit « famille » en organisant des unités d'âges mélangés et proposant une décoration « comme à la maison ».
- **l'enfant et la Culture** : l'éveil musical et l'intérêt pour les livres seront privilégiés.
- **l'enfant et l'exploration de son univers extérieur** : des espaces extérieurs vastes et naturels (herbe, arbres, arbustes...) pour courir, jouer, sauter, déjeuner ...
- **l'enfant et la motricité libre** : une salle de motricité de 90 m<sup>2</sup> au cœur du multi-accueil pour développer la connaissance et la maîtrise de son corps.

## LES ATELIERS-RELAIS

pour répondre à des besoins identifiés des artisans

Parce que le développement économique est un des piliers de l'attractivité du territoire, les efforts pour développer les zones d'activités seront maintenus en 2019. Pour répondre aux besoins des entreprises en matière de stockage, d'ateliers et de bureaux, la Communauté de communes a investi dans la création d'ateliers-relais sur la zone d'activités des Gabillons (Dampierre en Burly). Les plans sont en cours de réalisation et les locaux devraient être livrables fin 2019. Autre projet aux Gabillons, lancement de la construction d'un chantier école pour l'IFSEN (groupe VINCI).

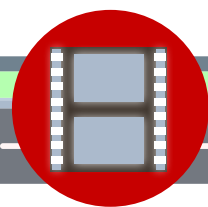
Pour tout renseignement, rapprochez-vous du service développement économique de la Communauté de communes (02 38 35 05 58).



## LE CINÉMA

Un marché pour la faisabilité et la programmation de la restructuration du cinéma et la maison mitoyenne vient d'être attribué. Toutes les hypothèses quant au devenir restent possibles de la restructuration du cinéma à une évolution vers un équipement culturel polyvalent.

Ce qui est sûr c'est que la fermeture pour travaux n'interviendra pas avant 2020, vous pourrez donc aller au cinéma toute l'année en 2019 !





# Améliorer le cadre de vie



Renforcer l'attractivité du Val de Sully est une des priorités fixées par le projet de territoire. Pour cela, les actions de développement économique sont indispensables, la valorisation du patrimoine (architectural, naturel etc.) évidente mais il faut aller au-delà de ces bases et agir de façon globale.

L'habitat est un levier indéniable pour améliorer la qualité de vie sur le territoire. Pour attirer et envisager l'installation de familles, le cadre de vie et les logements disponibles (à la vente ou à la location) doivent séduire. Et parfois, les travaux et leur coût, empêchent le charme de nos campagnes d'agir.

## Des aides pour rénover l'habitat ancien.

Pour participer à la construction de cette société où chacun se sentira bien, la Communauté de communes a décidé la mise en place d'une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Offrant une qualité de vie reconnue et appréciée, le territoire -où le foncier bâti reste à prix attractif- est essentiellement axé sur l'accession à la propriété. Avec des coûts de construction puis de fonctionnement (facture énergétique principalement) moins importants en achetant du neuf qu'en réhabilitant de l'ancien, les acquéreurs privilégient majoritairement le neuf dans leur projet d'achat.

Or sur le territoire, les logements vacants sont nombreux et leur réhabilitation favoriserait leur vente ou leur location réduisant également le nombre de logements indignes. Au regard des problématiques de l'habitat, du contexte rural et de la logique des acteurs du marché immobilier, il faut créer des opportunités sur le territoire pour :

- diminuer le nombre de logements vacants en incitant les ménages à investir dans le parc privé existant

## Le logement en chiffres clés

70% propriétaires / 30% locataires

74% logements + 4 pièces

77% logements d'avant 1990

6.5 % logements vacants

- lutter contre la précarité énergétique en diminuant les charges des occupants
- répondre aux besoins actuels et futurs des personnes vieillissantes en adaptant les logements
- lutter contre l'habitat indigne et la non décence des logements.

## Des modalités pour un reste à charge minimal.

Conscient de l'importance d'enclencher une dynamique d'investissements pour améliorer le parc privé ancien, seront éligibles -sous conditions de ressources sur l'ensemble des communes du territoire- les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs.

Les premiers s'engageront à occuper leur logement à titre de résidence principale pendant 6 ans, les seconds conventionneront leur logement pendant 9 ans avec l'Anah.

Pour tous, l'aide de la Communauté de communes pourra se cumuler avec celle d'autres partenaires (Anah, conseil Départemental, etc.) et pour les primo accédants, une prime supplémentaire pourra être versée pour l'acquisition d'un bien vacant depuis plus de 2 ans. L'objectif final étant un reste à charge minimal pour les porteurs de projet.

FAIT

élaborer le diagnostic / constat

EN COURS

définir d'une stratégie d'intervention (choix des travaux éligibles et des bénéficiaires)

A FAIRE

rédiger le projet de convention d'OPAH et lancer du marché pour identifier le prestataire en charge du suivi-animation.

A FAIRE

mettre à disposition les dossiers de demande d'aides aux habitants du territoire.



# Luc Lefebvre

Vice-président de la Communauté de communes  
du Val de Sully en charge de travaux depuis 2014.

## MERCI

« Bonjour Luc

Merci d'avoir organisé pour tes collègues, cette nouvelle visite du chantier du centre d'interprétation qui est en très bonne voie. 2 dossiers urgents sont à traiter, celui de l'aire d'accueil des gens du voyage et les travaux de la Maison pour tous. Pas de temps à perdre.

L'accueil de l'entreprise IFSEN-Vinci doit pouvoir se faire rapidement dans un bâtiment neuf et la 2<sup>e</sup> tranche des bâtiments de formation Trihom sont aussi une priorité. Retenir des entreprises sur notre territoire, tu le sais et le partager, est indispensable pour la vitalité de notre activité économique !

Nous ferons le point sur les autres nombreux travaux en cours et dont tu assures le suivi, lors de notre réunion de bureau du 20 novembre (multi accueil, travaux de la crèche, extension de notre siège, installation de bâtiments modulaires pour le service technique, garage pour la police intercommunale .....)

Prends le temps aussi de penser un peu à toi et à ta santé. Bises. Nicole »

Voilà, le mail que j'aurais pu t'adresser, car c'était notre manière habituelle d'échanger, et tu m'aurais répondu, sans aucun agacement, de ta voix si particulière, enjouée et rassurante : t'en fais pas, ça va se faire ...

Tu étais ainsi, facile à vivre, simple dans ta relation aux autres, franc, direct, d'une grande gentillesse et d'une cordialité sans artifice.

Tu plaçais très haut, la valeur de l'engagement sans limite que tu avais pris au service de ta commune et de la communauté de communes et de ses habitants. Cette valeur était l'essence même de ta vie.

On pouvait toujours compter sur toi, malgré la charge accrue que les nombreux projets de notre communauté de communes faisait peser sur tes épaules.

Dynamique, mais aussi d'un caractère optimiste, tu regardais l'avenir avec confiance, disant que tu saurais saisir les opportunités qui feraient de toi un homme complètement épanoui et heureux.

Un destin tragique en a décidé autrement et t'a arraché à tes proches et à notre amitié. La douleur s'est insinuée au plus profond de nous.

Je me fais le porte-parole de mes collègues élus et du personnel communautaire, pour te dire que le vide que tu laisses et que la peine que nous ressentons, sont immenses.

Nicole Lepeltier,  
Présidente de la Communauté de communes

**pour ces belles réalisations :** ALSH Dampierre en Burly, Ecole de musique - médiathèque Ouzouer, Centre d'interprétation, Centre aquaforme, ALSH Saint Benoît sur Loire, Zones d'Activités...



Mardi 13 novembre 2018 en fin d'après midi, la nouvelle s'est propagée rapidement dans le Giennois et le Sullias : « Luc Lefebvre vient de décéder, dans un terrible accident de la circulation sur la tangentielle d'Orléans... ». Prévenu rapidement, j'ai été abasourdi par cette information.

**Paradoxe cruel de la vie, Luc si discret, se retrouvait brutalement, tragiquement médiatisé !**

Luc Lefebvre, après avoir été adjoint aux travaux auprès de Yves Mazuray, alors maire de Bray en Val, lui a succédé en 2014. A compter de cette même date, il est devenu également et à son tour vice-président de la Communauté de communes à mes côtés. C'est alors que j'ai pu mesurer les nombreuses qualités de Luc et apprécier sa personnalité.

**Son engagement total et passionné pour les deux collectivités était manifeste.**

Compte tenu sans doute de son expérience professionnelle dans la maintenance industrielle, il s'est naturellement et avec compétence, occupé du suivi des travaux. Il a ainsi été présent à toutes les phases de construction de la médiathèque d'Ouzouer sur Loire, de l'accueil de loisirs de Dampierre en Burly ou de la restructuration du centre aquatique, contribuant largement à la réussite de tous ces équipements.

Il était très apprécié de tous ses collègues élus et de l'ensemble du personnel. Il entretenait une relation privilégiée avec Michel Auger, Gilles Burgevin, Philippe Thuillier et Jean-Claude Asselin, compte tenu de leur complicité, de leur grande amitié.

Luc était en permanence souriant, constamment disponible et toujours prêt à rendre service. Avec ses yeux malicieux, son épaisse moustache, et son caractère jovial, il respirait la gentillesse et la bonne humeur. Il suscitait naturellement la sympathie. C'est l'image que je conserverai de lui.

Claude de Ganay,  
Député du Loiret  
Président de la Communauté de communes (2002-2016)



Journées européennes du Patrimoine.



# Instant(s) de vie

EN VAL DE SULLY



Café-débat : les enfants et les écrans



Danse contemporaine.



Randonnée des Châtaignes



Les rendez-vous de l'Emploi.

La COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY  
vous souhaite de



# joyeuses fêtes




Communauté de communes du Val de Sully - 28 route des Bordes - 45 460 Bonnée

Directrice de la publication : Nicole LEPELTIER ■ Responsable de la rédaction : Jean-Claude ASSELIN

Conception, réalisation & rédaction : service communication et la commission communication ■ Parution et dépôt légal : décembre 2018

Imprimé par l'Imprimerie Centrale (45 - Gien) sur papier PEFC ■ ISSN 2555-2937 (imprimé) / 2555-7521 (en ligne).

Rejoignez-nous sur  [f](#)  
et participez aux prochains  
instants #ValdeSully